

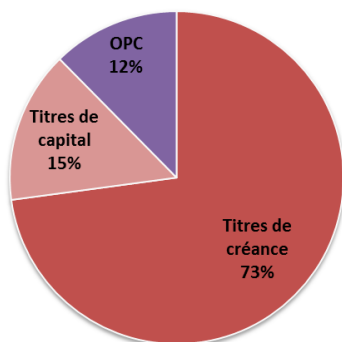
Placements financiers des sociétés d'assurance – France • 2^{ème} trimestre 2019

Les assureurs privilégient les placements liquides et étrangers au 2^{ème} trimestre

À fin juin 2019, l'encours de placements financiers des assureurs augmente de 52 milliards pour atteindre 2 642 milliards sous l'effet de la hausse du prix des actifs : +34 Mds dont 24 Mds € sur les titres de créance qui bénéficient d'une nouvelle détente des taux longs (baisse de 36 points de base de l'OAT 10 ans au 2^{ème} trimestre).

Par ailleurs, les assureurs enregistrent 18 milliards de flux de placements nets, dont 6 milliards sous forme de parts d'OPC monétaires et 4 milliards sous forme de dépôts bancaires. Dans une moindre mesure, ils restent acheteurs nets de titres de créances à long-terme (+3 milliards) et de titres de capital non cotés (+3,5 milliards). Ils diminuent leur exposition aux titres de créances résidents (-9 Mds €), principalement des titres émis par les APU mais sont acheteurs nets de titres de créances émis par les autres pays de la zone euro et hors zone euro pour respectivement 7 et 5 Mds €.

Répartition des placements titres par catégorie de titres

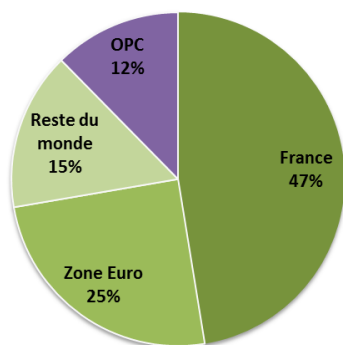


Après mise en transparence des OPC résidents¹, les encours de placements des assureurs sont constitués pour 73% du portefeuille de titres de créance. Les actions représentent 15% du portefeuille. Le solde de 12% est constitué de parts d'Organismes de placement collectif (OPC).

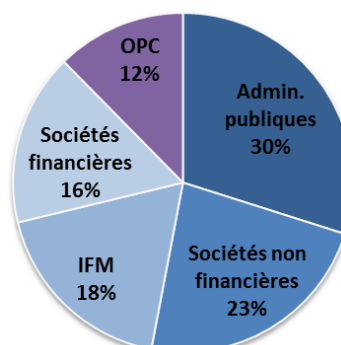
Le portefeuille est composé pour 47% de titres émis en France, 40% de titres émis à l'étranger et 12% d'OPC non ventilés.

Les placements financent en premier lieu les administrations publiques (30%), les entreprises non financières (23%), les banques et autres institutions financières monétaires IFM (18%), et les sociétés financières (16%).

Répartition des placements titres par zone géographique



Répartition des placements titres par catégorie d'émetteur



¹ La mise en transparence consiste, lorsque l'information est disponible, à substituer les titres d'OPC résidents dans les portefeuilles des assureurs par les titres dans lesquels ces OPC investissent. Il reste 12% de l'encours constitué d'OPC (majoritairement non-résidents) sur lesquels cette opération ne peut pas être réalisée. Après mise en transparence, la part des titres de capital progresse de 7 points de pourcentage (8% à 15%) et celle des titres de créance de 13 points de pourcentage (60% à 73%).

Placements financiers des sociétés d'assurance au T2 2019

(encours au prix de marché, variation, flux de souscription, valorisation, en milliards d'euros)

		Assurance Vie et Mixte			Assurance Non-Vie			Total Assurances		
		Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours
Monnaie et dépôts		3,1	0,0	32	0,7	0,0	14	3,8	0,0	47
Titres de créance	CT (maturité d'origine)	-1,2	0,0	23	0,1	0,0	1	-1,2	0,0	24
	LT (maturité d'origine)	4,3	22,2	1 446	-0,9	1,5	113	3,4	23,7	1 559
Prêts		0,1	0,0	43	-0,1	0,0	9	-0,1	0,0	52
Titres de capital	Actions cotées	0,3	0,8	73	0,0	0,4	14	0,2	1,2	87
	Actions non cotées	1,1	0,7	55	0,1	-0,5	26	1,2	0,2	82
	Autres	2,1	0,0	22	0,2	-0,2	23	2,3	-0,2	45
OPC	Fonds monétaires	6,8	-0,1	97	-1,0	0,0	7	5,8	-0,1	104
	Fonds non monétaires	1,1	8,7	600	0,3	0,4	36	1,4	9,0	636
Dérivés		0,7		5	0,1		0	0,7		5
Total		18,2	32,3	2 398	-0,6	1,6	244	17,6	33,9	2 642

Date de la prochaine publication : 11 janvier 2020